



COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature d'un nouvel avenant de la convention entre Université du Luxembourg et la Chambre des salariés dans le cadre du projet « Quality of work Index Luxembourg »

Avec la signature d'un nouvel avenant à la convention, la Chambre des salariés (CSL) et l'Université du Luxembourg (UL) s'engagent à continuer leur collaboration dans le cadre du projet « Quality of work Index Luxembourg » (Qow) pour la construction du questionnaire et l'analyse des résultats des enquêtes prévues pour 2018, 2019, 2020 et 2021.

Le président de la CSL, Jean-Claude Reding, explique que le « Quality of work Index » s'est entretemps établi comme instrument de référence unique au Luxembourg qui permet de mesurer à intervalles réguliers le vécu du travail auprès d'un échantillon représentatif de salariés au Luxembourg. En rappelant qu'il s'agit déjà de la troisième prolongation de la convention initiale, il souligne l'importance de la collaboration avec l'université du Luxembourg qui garantit le respect des critères scientifiques dans la mise en œuvre du projet de recherche.

Depuis l'enquête de 2017, une partie du questionnaire est consacrée à un thème spécial d'actualité. Dans ce contexte, l'enquête Qow a intégré en 2017 un ensemble de questions permettant d'établir un premier constat de l'étendue et de la perception de la numérisation dans le monde du travail luxembourgeois. En 2018 une échelle de questions sera dédiée aux interférences entre la vie professionnelle et la vie privée des salariés. Ce thème a été choisi pour essayer de mieux comprendre les constats d'augmentation de conflits entre le travail et la vie privée et du sentiment d'épuisement professionnel (appelé « burnout » par les anglo-saxons).

Le recteur de l'université, Professeur Pallage, se félicite de la prolongation de la convention de recherche dont l'objet s'inscrit dans les missions de l'université qui sont la recherche, l'éducation et le service à la société. Avec l'analyse de la qualité de travail – un thème qui touche tout le monde et qui a des répercussions sur la qualité de vie en général – l'université remplit donc son rôle de recherche mais aussi celui de service à la société.

Enfin, le professeur Georges Steffgen de l'université du Luxembourg décrit les travaux prévus par la convention. Entre autres il est prévu de faire des analyses statistiques plus approfondies et complètes des données pour mieux comprendre l'évolution dans le temps des liens entre les différentes

1/2



dimensions des conditions de travail, les différents aspects du bien-être au travail ainsi que les différentes caractéristiques des travailleurs, mais aussi de publier des travaux de recherche sous forme d'articles dans des revues scientifiques. Une des nouveautés sera également l'organisation biannuelle de deux grandes conférences à destination du grand public avec des intervenants nationaux et internationaux de qualité pour sensibiliser à la thématique de la qualité de travail et pour inspirer les décideurs dans la politique et dans les entreprises ainsi que les salariés et leurs représentants à s'engager activement en faveur de meilleures conditions de travail.

Quality of work Index

Qu'est-ce que l'étude « Quality of work Index Luxembourg » (Qow) ?

C'est le moyen dont s'est doté la Chambre des salariés (CSL) en coopération avec l'université du Luxembourg pour examiner le vécu du travail par les salariés du Luxembourg. Ce sondage représentatif, qui a lieu tous les ans depuis 2013, permet de collecter de façon complète des données sur les conditions de travail et la qualité du travail au Luxembourg. Les aspects abordés sont, entre autres, les exigences et les charges liées à l'activité, les horaires de travail, la collaboration entre collègues, les marges de manœuvre au travail, les possibilités de formation continue et de promotion, la participation aux décisions d'entreprise, etc.

Les résultats de l'enquête sont rassemblés chaque année dans un index destiné à fournir une indication sur la façon dont les personnes interrogées évaluent d'une manière générale la qualité du travail au Luxembourg.

Pour en savoir plus : <http://www.csl.lu/quality-of-work-index>



Légende photo de gauche à droite :

*M. Norbert Tremuth, directeur de la Chambre des salariés
M. Jean-Claude Reding, président de la chambre des salariés
Prof. Dr Stéphane Pallage – Recteur de l'Université du Luxembourg
Prof. Dr Georges Steffgen – Directeur adjoint de l'Institute for Health and Behavior*

Luxembourg, le 09.05.2018

2/2